Préformation au diplôme d'état de ski alpin lycée KIRSCHLEGER rentrée 2022

Présentation :

Le dispositif « Préformation au Diplôme d'État de Ski » permet de suivre une scolarité jusqu'au baccalauréat tout en se préparant à un métier du ski. La Préformation au Diplôme d'État de ski et aux métiers de la montagne du Lycée « Kirschleger » de Munster a pour objectif de permettre aux élèves de réussir le Test Technique, et de se préparer au module du Tronc Commun durant la scolarité du second degré (3 ans).
Le lycée aménage la scolarité pour faciliter la poursuite de ces deux objectifs.
La préparation physique en automne et au printemps est encadrée par un professeur d'EPS diplômé d'état de ski alpin.
En hiver : la pratique du ski, avec approche pédagogique de la discipline, un stage dans l'ESF d'accueil du candidat, la préparation au test technique, encadré par le professeur d'EPS diplômé d'état de ski alpin et des moniteurs ESF.

Objectifs à la fin de formation :

- Passage du test technique (17 ans révolus).
- Préparation et passage de l'examen du cycle préparatoire après la réussite au test technique.
- Découverte du milieu professionnel en école de ski (stage dans l'ESF d'accueil du candidat ».
- Préparation générale au diplôme d'état.

La réussite au test technique et au cycle préparatoire, permet de devenir stagiaire dans une École de Ski Français du Massif des Vosges, partenaire de cette formation.

- Possibilité de se présenter à l'Eurotest.

Public concerné :

- Futurs élèves de seconde

Conditions de recrutement :

L'élève doit remplir le formulaire D20 « Seconde à procédure spécifique ski et métier de la montagne ».
Ce document sera à retirer auprès du secrétariat de l'établissement où il est scolarisé.
Une commission présidée par le proviseur du lycée Kirschleger formule un avis sur les compétences de chacun des candidats (avis très favorable, avis favorable, refusé, liste supplémentaire).
Les avis de la commission sont communiqués au directeur académique (DASEN) pour le 28 mai et aux établissements d'origine qui en aviseront les élèves concernés avant le conseil de classe du 3ème trimestre.
Les familles expriment leurs vœux d'affectation par l'intermédiaire du dossier d'orientation et du dossier de demande d'affectation en 2nde. La décision finale appartient au DASEN.

Tout élève souhaitant être admis dans une formation soumise à procédure spécifique doit obligatoirement avoir transmis son dossier au lycée d'accueil dans les délais impartis. A défaut, son vœu est refusé par la commission d'affectation

Critères de sélection :

L'élève doit :

- Être membre d'un club de ski,
- Posséder un niveau de ski et une aptitude physique compatibles avec l'exigence d'une réussite probable au test technique (Chamois de vermeil ou 250 points FFS,
- Être titulaire de l'attestation de formation aux premiers secours qui doit être obtenue avant l'inscription au test technique,
- Avoir un niveau scolaire compatible avec les objectifs demandés,
- **Être parrainé par une École de Ski Français du massif des Vosges partenaire de la formation**.

L'inscription est accordée par le chef d'établissement en tenant compte de l'avis d'une commission qui se réunit début juin, présidée par le chef d'établissement et composée comme suit :

- Les cadres techniques chargés des entraînements
- Un représentant des ESF du massif vosgien
- Un professeur nommé par le chef d'établissement

Affectés dans la limite des capacités d'accueil de l'établissement et de l'internat (lycée Blaise Pascal à Colmar), les élèves poursuivront cet enseignement sur un cursus de 3 ans.

Un droit d'adhésion annuel sera versé à l'association des ESF du massif vosgien à chaque rentrée scolaire, dont le montant vous sera communiqué dans le document de rentrée (à titre d'exemple, pour l'année 2021-2022 : 150 €).

Programme annuel :

Les enseignements (fixés le jeudi, pour une répartition plus harmonieuse des entrainements sur la semaine) sont organisés de la façon suivante :

- **Premier trimestre :**

Le jeudi de 13h45 à 16h35 : préparation physique ski (musculation, vitesse de pied, cardio, gainage, proprioception).

Stage de ski présaison (projet), prévu à Engelberg (en partenariat avec la Schweizerische Sportmittelschule d'Engelberg) en décembre 2022 (documentation chiffrée précise à venir). La situation sanitaire rendant ce séjour incertain, en cas d'impossibilité, un stage de même durée sera organisé sur le massif début janvier 2023.

- **Deuxième trimestre :**

Le jeudi après-midi :

  - Pratique spécifique du ski, pour la préparation au test technique,
  - Technique en ski libre,
  - Stage de ski sur 5 jours repartis en ½ journées sur le massif,
  - Test technique pour les élèves concernés.

- **Troisième trimestre :**

Préparation physique et poursuite de la formation générale aux métiers de la montagne et, en projet, diplôme de premiers secours.

Sur le plan scolaire :

L'élève est admis dans la classe proposée par le conseil de classe de son établissement d'origine, conformément aux instructions ministérielles en matière d'orientation.
Pour être retenus, les élèves devront présenter des résultats scolaires satisfaisants, leur permettant d'envisager une poursuite d'études jusqu'à la fin du cycle – Baccalauréat –
Il faut concilier études et pratique sportive intensive. La participation au D.E est accompagnée d'une appréciation semestrielle.
Le règlement intérieur, et en particulier celui d'EPS concernant les inaptitudes et absences, s'applique à tout moment dans la section DE du lycée Kirschleger de Munster.

Il est attendu de l'élève qu'il :

- S'investisse concrètement sur le plan scolaire et sportif, afin de se donner les moyens de réussir (les cours et devoirs doivent être rattrapés en cas d'absence).
- Adopte au sein du lycée et lors de la formation sur le terrain, un comportement exemplaire envers les autres élèves et l'ensemble du personnel.
- Soit titulaire d'une licence fédérale auprès du club de son choix. La participation aux stages et aux entraînements organisés par le club est obligatoire, ainsi que l'engagement aux compétitions organisées par le CRMVS.
- Prenne une licence UNSS pour participer aux activités et aux compétitions de l'UNSS (cross et ski).
- Participe au stage en immersion de 3 jours minimum à l'École de Ski hors temps scolaire.

L'implication, l'attitude et le sérieux seront les critères essentiels retenus pour l'évaluation de l'élève en section

Sur le plan médical :

Si sa candidature est retenue, le candidat devra fournir un certificat médical d'aptitude à la pratique du sport en compétition.

Renseignements pratiques :

Présentation vidéo de la section Préparation DE ski alpin : https://youtu.be/zhFNY_5pzMs

Lycée Frédéric Kirschleger

8, Rue du Dr Heid

68140 MUNSTER

Tél : 03 89 77 70 08

Mél. : ce.0680051L@ac-strasbourg.fr

Sur le site de l'établissement : https://lyc-kirschleger.monbureaunumerique.fr/

- Pour des questions d'ordre administratif ou scolaire : secrétariat de l'établissement.
- Pour toute information concernant le contenu pratique et théorique de la formation DE : les Directrices/Directeurs d'ESF Massif des Vosges.